



MODE D'EMPLOI

REPERDYS

Ce test de repérage comporte trois épreuves avec des tâches familières pour des élèves de CM : une copie, une dictée, une lecture à haute voix de mots isolés.

Le test peut être utilisé en CM1 et en CM2 ; seule la longueur de la copie est différente (les élèves de CM1 copient jusqu'à "s'y attela"). Bien entendu, les seuils de décision pour déclarer un élève repéré ne seront pas les mêmes pour les 2 niveaux.

Tous les mots utilisés ont été contrôlés quant à leur fréquence dans la langue et leur pertinence pour le niveau scolaire (*Dubois-Buysse, 1998 & Pothier et Pothier, 2003*). La copie et la dictée comportent un nombre de mots adapté à l'âge des élèves visés par le repérage.

Présentation

Épreuve de copie

L'objectif de l'épreuve est de tester la capacité visuo-attentionnelle du sujet ; la tâche n'est pas limitée dans le temps. Le texte comprend des mots réguliers simples et complexes, deux mots irréguliers, 9 pseudo-mots et 3 reprises de phrases chaque fois accompagnées des modifications linguistiques.

Épreuve de dictée

L'objectif de l'épreuve est de tester d'une part le lexique orthographique et la capacité de conversion phonémographique, et d'autre part certaines connaissances sémiographiques ou de représentation (segmentation graphique, traitement graphique de l'homonymie).

Le texte comprend 78 mots et ne comporte aucune difficulté morphosyntaxique particulière ; le temps utilisé est le présent, les mots sont tous très fréquents et choisis pour favoriser les confusions graphiques (sait/c'est) ou phonologiques (groupe/croupe).

Épreuve de lecture de mots isolés

L'objectif de l'épreuve est de tester la capacité de reconnaissance rapide des mots écrits.

12 listes de 26 mots réguliers de longueur, complexité et fréquence progressivement croissantes, sont proposées.

Passation

Ces épreuves ne doivent pas être administrées le même jour. Le test sera passé par toute la classe, ce qui permettra de situer les élèves par rapport à une population en évitant les a priori.

La copie

Chaque élève dispose d'une fiche de copie et d'une photocopie du texte de son niveau (CM1 ou CM2) qu'il place comme il veut sur son bureau. Certains élèves sont lents, prévoir une demi-heure pour la passation. Ne pas lire le texte à la classe avant la copie.

La dictée

Chaque élève dispose d'une fiche de copie individuelle. L'objectif n'étant pas de tester la vitesse de transcription, veiller à ne pas dicter trop vite.

La lecture de mots isolés

Chaque élève, à son tour, va au bureau du maître, reçoit une liste de mots (différente de celle des élèves précédents pour éviter la mémorisation) et lit immédiatement à haute voix et en commençant par le haut les mots de cette liste. Au bout de 8 secondes, arrêter la lecture et inscrire le nombre de mots lus et de mots lus sans erreur par l'élève.

Attention : ne pas distribuer les listes aux élèves avant l'exercice ; les garder cachées pour éviter toute distraction pendant la passation. L'usage d'un chronomètre est conseillé.

Correction

La copie

Le score attribué correspond au nombre de mots recopiés sans erreurs (utiliser la fiche de correction pour corriger plus facilement). Enlever 1 point par mot (ou groupes s', l', j', c', d' + mot) oublié ou mal recopié, quels que soient le nombre et les types d'erreurs dans ce mot. Ne pas compter les erreurs de majuscules et d'accents non signifiants. Ne pas enlever de points si la forme du texte est modifiée par l'élève (pas de retour à la ligne pour les paragraphes ou écriture en capitales, par exemple). Le score total est de 148 pour le CM2 et 115 pour le CM1. Indiquer le score de l'élève score au bas de la copie. Indiquer si des paragraphes ou des lignes ont été sautés (oui / non). Reporter également les résultats sur le tableau récapitulatif.

La dictée

1er temps : établissement du score

Le score attribué correspond au nombre de mots écrits sans erreur (utiliser la fiche de correction pour corriger plus facilement). Enlever 1 point par mot mal écrit, quel que soit le nombre de fautes faites dans ce mot. Prendre en compte les erreurs d'accord.



Ne pas prendre en compte les erreurs de majuscules et d'accents non significatifs (dans ce texte, seul compte l'accent sur le "à"). Attention, "c'est" compte pour un point. Le score total est de 78 pour les deux classes de CM. Indiquer le score de l'élève au bas de la dictée. Il est un élément important pour la prise de décision de repérage positif ou négatif.

2eme temps : analyse des erreurs

Rappelons que cette phase d'analyse ne concerne que les dictées des élèves repérés positifs (score ≤ à 67/78 pour le CM2, à 63/78 pour le CM1), soit 3 à 4 dictées pour une classe hors REP, 6 à 7 pour une classe REP. Elle permet d'établir le profil de ces élèves. Il y a 3 catégories d'erreurs à repérer sur les mots (consulter le tableau des erreurs pour faire cette analyse plus facilement) :

- **Les erreurs internes** : mots qui, lus à haute voix, ne correspondent pas à ce qui était attendu (exemples : croupe/groupe, signal/sigal, crouse/course) ou mot illisible. Ne pas tenir compte des accords grammaticaux.
- **Les erreurs sémiographiques ou de représentation** (codage du sens) : homophonie, agglutination, sur-segmentation (par exemple : son/sont, napas/n'a pas, fait licite/félicité).
- **Les mots écrits phonétiquement** (mots qui, lus à haute voix, correspondent à ce qui était attendu), par exemple : signal/cinial).

Le nombre d'erreurs de chaque type pour les élèves repérés sont reportés sur le tableau récapitulatif.

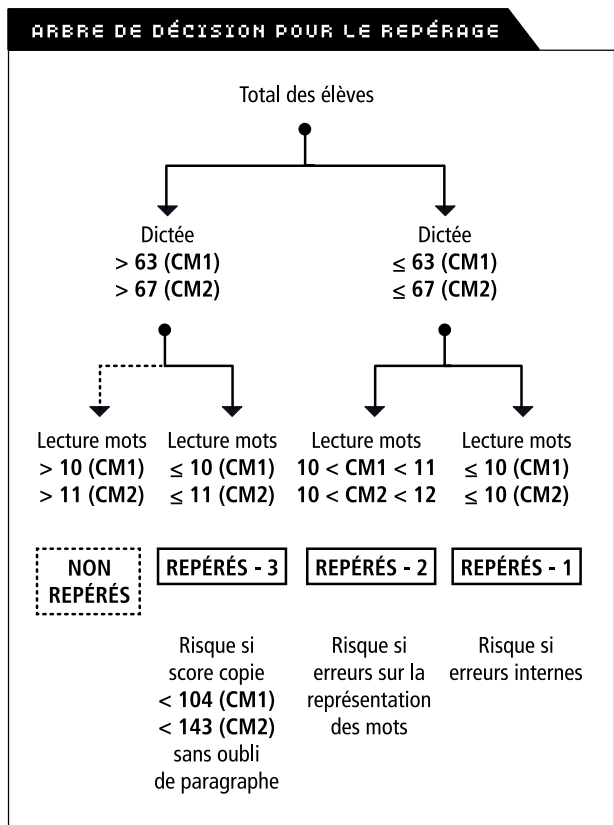
La lecture de mots isolés

Le score de mots lus et le score de mots lus sans erreur sont notés à l'endroit prévu au bas de la page dictée. Reporter les résultats sur le tableau récapitulatif.

isolés mais résultats moyens en lecture.

- **3e profil, (groupe Repérés 3)** : trouble de la lecture de mots isolés mais résultats moyens en écriture.

Tous ces élèves repérés ne sont pas dyslexiques, le risque étant variable d'un groupe à l'autre. Seul un bilan complet pourra l'établir.



Interprétation

Après la passation, l'interprétation se fait à partir de 3 questions en référence à l'arbre de décision :

- **Y a-t-il des scores en dictée ≤ à 67 pour les CM2 et ≤ à 63 pour les CM1 ?** Si la réponse est oui, un premier groupe d'élèves repérés est identifié.
- **Y a-t-il des scores en lecture de mots ≤ 11 pour le CM2 et ≤ 10 pour le CM1 ?** Si la réponse est oui, un deuxième groupe d'élèves repérés est identifié : ceux qui ne présentent pas de difficulté importantes en dictée mais ont des difficultés en lecture de mots.
- **Y a-t-il des paragraphes ou des lignes sautées dans l'épreuve de copie ?** Ce renseignement permet de distinguer un sous-groupe avec troubles attentionnels et un autre sous-groupe avec difficultés visuo-attentionnelles.

On obtient alors 3 profils d'élèves en difficulté présentant des caractéristiques distinctes :

- **1er profil (groupe Repérés 1)** : trouble de la lecture de mots isolés et de l'écriture.
- **2e profil, (groupe Repérés 2)** : trouble de l'écriture de mots

Dispositif pédagogique

En fonction des scores des élèves à ces différentes épreuves, on pourra envisager les aménagements pédagogiques suivants :

1. **Repérage systématique en classe en janvier en CM1 ou en CM2** : les enseignants procèdent à des aménagements de première intention en fonction du groupe auquel appartient l'élève repéré en s'appuyant sur leur savoir-faire.
2. **Dépistage des élèves repérés par le médecin scolaire**: celui-ci devra faire un diagnostic différentiel pour établir l'existence d'un trouble spécifique. Dans l'affirmative, le bilan de langage complet devra suivre ; les aménagements seront adaptés en fonction du résultat après concertation entre enseignants, médecins, rééducateurs et parents. Dans le cas contraire, une exploration devra être menée avec les autres professionnels de l'école et de santé pour identifier la cause du trouble et mettre en place les aménagements ou/et le soutien nécessaire.

